PLAN DE SAUVEGARDE ET DE MISE EN VALEUR DE VILLENEUVE-LES-AVIGNON

P.S.M.V. APPROUVÉ LE 10 Mai 2009

MODIFICATION No 1

APPROUVÉE LE 16 FEVRIER 2012

Echelle : 1/500e

Planche No 4a

LEGENDE

- PERIMETRE DU P.L.S.M.V. - LIMITE MUNICIPALE DE VILLENEUVE
- PERIMETRE DE SECTEUR
- PERIMETRE DE SERVITUDE DANS L'ATTENTE D'UN PROJET D'AMENAGEMENT GLOBAL (art. L.123-2 du code de l'urbanisme)
- IMMEUBLE PROTEGES AU TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUES
- FAÇADE(S) + FRAGMENT
- SOLS PROTEGES AU TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUES
- SITE CLASSE
- IMMEUBLES OU PARTIES D'IMMEUBLES DONT LA DEMOLITION, D'ENTIERE OU PARTIELLE OU LA MODIFICATION NE SONT ADMISES
- IMMEUBLES OU PARTIES D'IMMEUBLES DONT LA DEMOLITION, L'ENLEVEMENT, OU L'ALTERATION SONT INTERDITS/NON OU PEUVENT ETRE REFUSES
- IMMEUBLES DONT LA MODIFICATION OU LE REMPLACEMENT SONT SOUMIS AUX PRESCRIPTIONS GENERALES OU REGLEMENT
- IMMEUBLE OU PARTIE D'IMMEUBLE DONT LA DEMOLITION OU LA MODIFICATION POURRA ETRE IMPOSEE AU TITRE DE POLICE ADMINISTRATIVE
- EMPRISE DE CONSTRUCTION IMPOSEE
- PRESCRIPTION D'EMPRISE DE CONSTRUCTION ET DE PRESCRIPTION DE DEMOLITION
- ESPACE SOUMIS A PRESCRIPTION PARTICULIERE (Square Agricol Perier, etc.)
- ESPACE SOUMIS A PRESCRIPTION PARTICULIERE (Jardins, parcs, espaces verts)
- ESPACE BOISE CLASSE
- HAIE PROTEGEE OU A CREER
- ARBRE A MAINTENIR
- ARBRE EXISTANT
- ALIGNEMENT D'ARBRES A MAINTENIR OU A COMPLETER
- ALIGNEMENT D'ARBRES A CREER
- EMPLACEMENTS RESERVES AUX VOIES ET OUVRAGES PUBLICS, AUX INSTALLATIONS D'INTERET GENERAL AINSI QU'AUX ESPACES VERTS (art. L.123-1-5 9° du code de l'urbanisme)
- SECTEURS DANS LESQUELS LA MIXITE SOCIALE DE L'HABITAT DOIT ETRE ASSURE (art. L.123-1-5 16° du code de l'urbanisme)
- ALIGNEMENT NOUVEAU OU ALIGNEMENT EXISTANT A CONSERVER
- ROLES DE HAUTEURS PARTICULIERES
- PRESCRIPTION PARTICULIERE (MODIFICATION, AGRANDISSEMENT, ETC.)
- SERVITUDE ARCHITECTURALE PARTICULIERE (PRESCRIPTIONS D'AGENCEMENT, DE MATERIAUX, DE HAUTEUR)
- PASSAGE PUBLIC OU PRIVE A MAINTENIR LIBRE D'OCCUPATION
- DECALAGES INTERESSANTS
- DETAILS EXTERIEURS INTERESSANTS : NICHE, PORTE, PORTAIL
- ZONE DE BRUIT
- RUAULI
  - Zone A : SITE DE GRAND DEBIT
  - Zone B : SITE COMPLEMENTAIRE
  - Zone C : SITE DE SECURITE
- PERSPECTIVES MAJEURES (à livre indicatif)

P.S.M.V. DE VILLENEUVE LES AVIGNON - MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION - S.A. GIRAUD-PRO.

Document non opposable

No planche	No D.R.	OBJET DE LA DESERVATION en application de l'article L123-1-5 du Code de l'Urbanisme	REFERENCES CADASTRALES	SUPERFICIE APPROXIMATIVE EN M2	AFFECTATION
4b	B1	DERRIERE LOCLES Du long de la voie du chemin de fer DE LA MEDITERRANEE A LYON EN BATELLERIE	CB2p-7-7p 4p CB2p-8p-8p CB2p-81p-84p	1 835	ESPACE VERT
4b	B2	AIRE DE STATIONNEMENT Du long de la voie du chemin de fer DES MONTILIENS	CB2p-3p-4p-5p	2 000	ESPACE VERT
4a-4b	B3	PASSAGE PUBLIC PIETONS ENTRE L'IMPASSE DES AUBERTS	CB55p-58p-59p 62p-61p	249	ESPACE VERT
4a	B4	COUR DE LA LOYERE DE LA TRINITE ET ACCES DEPUIS RUE DE LA REPUBLIQUE AVEC PASSAGE SOUS BATIMENT	CB29p-30p-32p 38p-39p-40p	592	ESPACE VERT
4b	B5	AMENAGEMENT PLACETTE DU BOUTICOT	CC287	171	ESPACE VERT
4a	B6	DEGAGEMENT DES ENCORBELLEMENTS RUE CHEMIN DE LA SANTE	BV102p-03p	90	ESPACE VERT
4b	B7	AGRANDISSEMENT DU CIMETIERE DES CAPUCINES	BV102p-04p	62	ESPACE VERT

No planche	No D.R.	OBJET DE LA DESERVATION en application de l'article L123-2a et L123-2b du Code de l'Urbanisme	REFERENCES CADASTRALES	SUPERFICIE EN M2	AFFECTATION
4b	A	PARTIE DU CHEMIN D'ACCES RUE DE LA REPUBLIQUE ET CHEMIN DES CHARTREUX - CREATION DE LOGEMENTS SOCIAUX ET ACCUEIL PAR L'ATRIUM	CC58, 60, 61, 62, 72	2 052	ESPACE VERT
4b	B	MODIFICATION DE L'ACCES COTOYE DU CLOS DE LA CHARTREUSE - CREATION DE LOGEMENTS SOCIAUX ET PARKING EN SOUS-SOL	CB44, 45, en partie et 46	4 158	ESPACE VERT

USfa

USfb

USfc